

La localisation des sites de prélèvement de physico-chimie se trouve dans le tableau 1 et la figure 2.

Par rapport au protocole adopté pour le volet "physico-chimie", la répartition des sites des prélèvements hydrobiologiques a subi les **modifications** suivantes :

- Absence d'investigations biologiques sur la Ganière à Gagnières (GAN 1) et sur le Roméjac à St-Privas-de-Champclos (ROM 1) en raison du débit nul des cours d'eau.
- Absence d'investigations biologiques sur la Cèze à St-André-de-Roquepertuis en raison de la fréquentation très élevée du cours d'eau par les baigneurs entraînant des perturbations majeures de certains milieux tels que les radiers
- Déplacement vers l'amont (environ 750 mètres) du site localisé sur la Cèze en aval de Meyrannes (CEZE 4) justifié par des travaux récents dans le lit mineur de la rivière
- Déplacement vers l'amont (environ 1 km) du site localisé sur la Cèze à Méjannes le Clap (CEZE 7) en raison de l'absence de faciès lotique sur le site initial.

Pour chaque site de prélèvement, la localisation précise (sur carte IGN 1/25000) ainsi que les critères de choix sont répertoriés dans la première fiche des sites de prélèvement.

Les prélèvements ont été réalisés sur une **période de 4 jours**, du 29 juillet au 1 août 2003.